

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 91 (1964)

Heft: 5-6

Rubrik: Pages jurassiennes

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

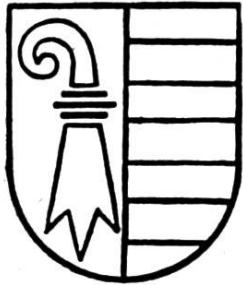
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pages jurassiennes

Les sacs de farine

par Jules Surdez.

Les hommes de la commune d'Ocourt ont toujours passé, en hiver, plus de temps au cabaret que dans leur grange, leur hangar à chars ou leur étable. Ils se sont toujours plaint qu'on ne peut, à Ocourt, que « rouler les pommes sauvages ». Toutefois, cela ne les a jamais empêchés d'aller boire la niole aux « Deux Clefs », tous les soirs, et même l'année du « Cher temps » de la Sécheresse ou des Souris.

Il eût fallu que vous les ouïssiez bavarder bruyamment.

De qui ou de quoi pouvaient-ils bien toujours jaser ? De leurs femmes, pardieu !

Il me souvient qu'un soir d'exercice de « seringue » à feu, une douzaine d'entre eux étaient attablés à la longue table du « Carré »¹. Après avoir reparlé de l'incendie de la semaine précédente, qu'ils n'avaient pu éteindre parce que leurs citernes étaient ébarouies et que nul n'avait pensé qu'il y avait de l'eau au Doubs, ils en vinrent, à la fin de la veillée, « à retenir leurs femmes en taille. A les ouïr, elles n'avaient aucune autorité dans le ménage et c'était les hommes qui y portaient tous la culotte.

« On t'a pourtant ouï crier : « Au secours ! », lorsque l'Eugénie te donnait une fessée.

— Insensés que vous êtes ! c'est quand je lui cardais les cheveux que je crie : « Au secours ! » pour que les voisins ne l'entendent pas brailler.

— Puisqu'il en est ainsi, dit le maire (qui était aussi meunier), c'est toi qui

porte le mieux les culottes. Viens aux Moulins-du-Doubs demain, au cours de la matinée, avec la voiture et deux grands sacs vides. Je te les emplirai de ma meilleure farine, au compte de la commune.

* * *

Vous pensez bien que le Petit Modeste s'empressa de partir pour les Moulins-du-Doubs, immédiatement après le déjeuner.

« Pourquoi n'as-tu apporté que deux petits sacs ? — C'est ma sorcière de femme qui n'a pas voulu que j'en prenne des grands.

« Nous avons encore de la farine pour une fournée », m'a-t-elle dit...

— Je n'ai osé lui dire que tu avais promis de me donner les deux grands sacs de farine, car elle ne m'aurait pas cru. Je n'eusse non plus jamais osé lui dire que tu me les donnerais parce que tu croyais que c'était moi, dans le ménage, qui portais les culottes.

— Et que c'est un gros mensonge², n'est-ce pas ?

Retourne « à vide »³ à la maison, pleutre que tu es » !

Le Petit Modeste était à peine hors de la cour des Moulins-du-Doubs qu'il ouït la meunière et mairesse qui criaient depuis le haut des escaliers au meunier et maire :

« Fainéant que tu es ! dépêche-toi d'aller reverser du blé dans tes moulins !... »

Qu'en dites-vous ? A Ocourt, n'est-ce pas, ce sont les femmes qui, comme partout, portent les culottes !

¹ Le Carré, sorte de salle villageoise carrée, située ordinairement à l'étage, servant chez les gens aisés de salon, de salle à manger, voire dans un cabaret de salle de danse. ² *Mente*, mensonge, est en patois du genre féminin. ³ On dit même « manquer à eau », *mainquè ai âve*, *alè è maître*, « aller à maître ».

Les sais de fairenne

(Patois des Clos-du-Doubs.)

Les hannes de lai tiœumenâtè¹ d'Ocoué aint aidé² péssè pus de temps en huvie³, à cabaret, que dains yôte⁴ graindge, yôte tchairi o yôte étale. Es se sont aidé piainguju⁵ qu'an ne sairait, ai Ocoué, que bôle les bœûtchïno⁶. Çoli ne les é djemaïs envoidjè d'allè boire lai gotte és « Doues Ciès », tos les sois, et meînme l'année di Tchietchemps⁷, de lai Soitie⁸ o des Raites. E vòs les airait faillu ôyi batoillie⁹.

De quoi o de tiu ât-ce qu'ès pouèyïnt bïn aidé djâsê ? De yôs fannes, paidé.

E me sauvïnt qu'ïnt soi de serïndye¹⁰, èls étïnt aittâlès, enne dozainne de yos, an lai londge tâle di « Carrè ». Aiprés aivoi repailè di fue de lai senainne de devaint qu'ès n'avint saivu éteindre pouèche que yôs pouches étïnt égrélis et les bies ai sa, et que niun n'aivaît musè qu'è y aivaît de l'âve à Doubs, ils en venienn', à derrie di lôvre, ai reteni yôs fannes en teille. Ai les ôyi, elles n'avïnt ren ai dire dains le ménadige et c'étaït les hannes que pouéetchïnt tus lai tiulatte. « Pouètchaint », que diét le Mére des Mœulïns di Doubs à Petét Môdeste, an t'on dje ôyi criè « A secoué ! » tiaind que lai Génie te beille enne pâssièe. — Fô que vòs êtes ! c'ât tiaind qu'i lai schelompe¹¹ qu'i crie « A secoué ! » po que les véjins ne l'ôyeuchïnt pe breuillie. — Aichetôt que c'ât dïnche », que yi diét le Mére (qu'était aïtot monnie), c'ât toi que pouéetché le meux les tiulattes de tus nos. Vïns és Mœulïns di Doubs, demain lai maintenée, d'avô le tchairat et doués saitches veûdes. I te les veux rempiâtre de mai moilloues fairenne, chus le compte de lai tiœumenâtè ».

Vos se musès prou que le Petét Môdeste paitché dje po les Mœulïns di Doubs, tot comptant aiprés le dédjuron. « Pourquoi ât-ce que te n'es'aippouéetché que

Po to ço que vos â nécessaire
ai n'y é qu'enne boënnne aidresse :



Delémont Téléphone (066) 214 96



Chic
Elégance
Confort
Résistance
avec :

MARTINOLI

Chaussures _____ réparations
DELÉMONT Téléphone (066) 211 88

doux saitchats â yue de¹² doues saitches ? — C'ât mai dgenâtche de fanne que n'é pe vœulu. « Nôs ains encoué po enne fouennée de fairenne », qu'elle m'é dit... I n'aie ôjè yi dire que te vœulôs me beilliè les doues saitches de fairenne po ren, elle me n'airait pe craiyu. I n'airôs djemaîs ôjè non pus yi dire que te me les vœulôs bellie pouéche que te tiudôs que c'était moi, dains le ménaidge, qu'i pouétchôs les tiulattes. — Et peus que c'ât des mentes, non pés ? Revais-t'en ai veû an l'ôtâ, pèvurau¹³ que t'és » !

Le Petét Môdeste était ai pouénné pœûs de lai coué des Mœulins di Doubs qu'èl ôyét lai Monnière et Mérâsse qui criaît dâs enson les égrès à Monnie et Mére : « Pacan que t'és ! dépadje-te¹⁴ de ralle revoichè di biè dains tes mœulins ! »

Qu'en dites-vos ? At-ce qu'ai Ocoué, cman païtchot n'ât-ce pe les fannes que pouéchant les tiulattes ?

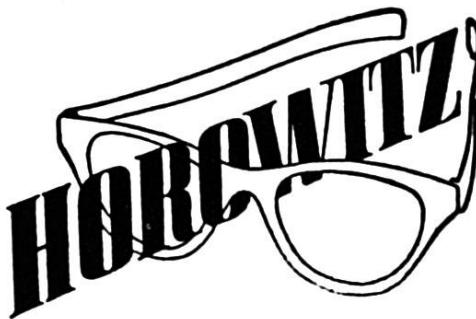
¹ ou *Communne* communauté, commune. ² ou *touedje* toujours (Bonfol). ³ ou *huvée*, *heuvée*, *heüviè*. ⁴ ou *luete*, *louete*. ⁵ ou *piaint*, *piain-niu*. ⁶ rouler les pommes sauvages : vivoter. ⁷ année du cher temps (1916-1917). ⁸ ou *di Sa*. ⁹ bavarder (de *batoille* ou *baittaint*, battant de cloche). ¹⁰ ancienne pompe à feu. ¹¹ carder, tirer les cheveux, battre ; *schlompe* s. f. carte à main, ou diaidje s. f. ¹² au lieu de, ou *en piaice de*. ¹³ peu-reux, lâche, capon, pleutre. ¹⁴ ou *euche tinte*, aie hâte, hâte-toi.

PROVERBES PATOIS JURASSIENS

recueillis par Jules Surdez (Suite)

Cetu qu'è le nom de se yevè maitin peut dénouérè â yét djunque â médi. (*Celui qui a le nom de se lever matin peut rester au lit jusqu'à midi.*)

In bon loiyou ne dait pon demorè pus longtemps chus lai dgierbe que le pou chus lai dgerenne. (*Un bon lieur ne doit pas rester plus longtemps sur la gerbe que le coq sur la poule.*)



Maître opticien

1, rue de la Préfecture Delémont
72, Friestrasse Bâle

Ce vos fannes v'lan bïn gairni vos métras en verroterie, en aigements, en fortchattes, coutés, tyies, etc.

Ce vos hannes aint fâte d'in bon uti, enne boenne aitchatte, in bon rabot, enfin n'importe qué fourniture en aicie, en féè, nos aint to po contenté les pu difficiles. In bon fona s'aitchete aitch-bin tchie.

Téléphone
(066) 2 16 05

OSCAR Schmid SA
LE BON QUINCAILLIER
JURASSIEN SPÉCIALISÉ
Delémont

Visitez sans engagement notre grande exposition de meubles 1600 m² d'exposition :

FABRIQUE JURASSIENNE DE
MEUBLES
DE LÉMONT

Rue Maltière 2

Tél. (066) 2 16 16